



COMMUNE D'ARCAÏ

**Département
de la Vienne**

CONSEIL MUNICIPAL
Du Lundi 8 Juin 2020
A 19 h

PROCES VERBAL

En l'an deux mil vingt, le Lundi 8 Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal d'Arçay (Vienne), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle n°2 de la Salle des Fêtes, sous la présidence de Mr NOE Alain.

Date de convocation du conseil municipal : 3 Juin 2020

Présents : Mme et Mrs : NOE Alain le Maire, PIOLET Isabelle et BOULINEAU Fabrice Adjoints au Maire, ALLETRU Xavier, AMIRAULT Marion, BENETEAU Valentin, LALANDE Patricia, PETROW Delphine, PIMBERT Stéphanie, SAMSON Jean-Marie, Conseillers Municipaux.

Absents excusés: Mr PROUX Emmanuel

Intervenant : Mr ROHARD Laurent, Trésorier à Loudun

Avant l'ouverture de la séance, le Maire demande qu'en vertu de l'article L. 2121-18 du code général des Collectivités Territoriales pour respecter les règles sanitaires et la distanciation préconisées que le Conseil se prononce pour la tenue de la séance à huis clos.

Le Conseil décide la tenue de la séance à huis clos par 10 voix

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Alain NOE, le Maire
Il constate que le quorum est atteint.

Madame PETROW Delphine est désignée secrétaire de séance assistée de Madame AMIRAULT Marion.

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 2 JUIN 2020

Monsieur Le Maire demande aux Conseillers Municipaux s'ils ont des remarques particulières à formuler sur le compte-rendu de la réunion du 2 Juin 2020.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du 2 Juin 2020.

Mme PIMBERT Stéphanie est arrivée à 19h15.

2 – BUDGET PRINCIPAL

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur le Maire, quitte la salle et ne participe pas au vote, Mme Isabelle PIOLET, 1ère Adjointe propose le vote du Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses :	Prévus	561 203,62 €
	Réalisé	306 503,85 €
	Reste à réaliser	30 000,00 €
Recettes :	Prévus	561 203,62 €
	Réalisé	196 572,62 €
	Reste à réaliser	0,00€

Fonctionnement

Dépenses :	Prévus	590 630,26 €
	Réalisé	167 073,63 €
	Reste à réaliser	0,00 €
Recettes :	Prévus	590 630,26 €
	Réalisé	239 343 ,71 €
	Reste à réaliser	0,00 €

Résultat de Clôture

Investissement	- 109 931,23 €
Fonctionnement	72 270,08 €
Résultat global	- 37 661,15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le compte administratif 2019 par 9 voix pour, 0 abstention, et 0 voix contre.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Mr NOE Alain, le Maire, expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mr ROHARD Laurent, à la clôture de l'exercice.

Mr NOE Alain, le Maire, le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'examen du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le compte de gestion 2019 de Mr ROHARD Laurent, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, par 10 voix pour, 0 abstention, et 0 voix contre.

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'Exercice 2019,

Constatant que le Compte Administratif de l'exercice 2019 présente un Excédent de Fonctionnement de : 443 956,30 €.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve l'affectation des résultats 2019, par 10 voix pour, 0 abstention, et 0 voix contre.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 1) 002 - Résultat de Fonctionnement reporté 301 705,49 €
- 2) 001 - Déficit d'investissement - 112 250,81 €
- 3) 1068 - Besoin de financement N+1 : -142 250,81 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Après avoir examiné le projet de budget primitif 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le budget primitif 2020 par 10 voix pour, 0 abstention, et 0 voix contre.

Vote la section de fonctionnement du Budget Primitif 2020 communal qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 522 364,49 €.

Vote la section d'investissement du Budget Primitif 2020 communal qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 336 750,81 €.

3 – ORGANISATION DU 14 JUILLET 2020

Monsieur Le Maire rappelle pour mémoire l'organisation de la Cérémonie du 14 Juillet 2020, il demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le déroulement de cette journée :

(Sous réserve des règles sanitaires) La commune prendrait en charge le repas du 14 juillet et trouver un groupe pour l'animation.

Le conseil municipal demande des devis auprès des traiteurs locaux.

4 – DEVIS CABINET D'INFIRMIERE

Monsieur le Maire a envoyé 2 propositions par mail à chaque conseiller municipal avant la réunion de conseil.

Monsieur le Maire propose d'examiner ces deux propositions dans le détail.

	RENOV ACTION TP Mr HURTEVENT Fabrice	RBTP Mr RENAULT Vincent	Mr HERAULT Cédric	MD'ELEC Mr DUPONT Mickael
Electricité Plomberie				2 160,35 € HT
Maçonnerie		4 800,00 HT		
Plâtrerie			6 804,50 € HT	
Embellissement RDC/ Réfection des plafonds	6 565,46 € HT			
Renforcement plancher haut de cave	3 585,84 € HT			

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote l'acceptation du devis de l'entreprise **RENOV ACTION TP** par 9 voix pour, 1 abstention, et 0 voix contre pour un montant de 10 151,30 € HT.

5 – DEVIS ORDINATEUR PORTABLE

Monsieur le Maire a envoyé 2 propositions par mail à chaque conseiller municipal avant la réunion de conseil.

Monsieur le Maire propose d'examiner ces deux propositions dans le détail.

SOS INFORMATIQUE 542,00 € HT

AT86 820,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote l'acceptation du devis de l'entreprise **SOS INFORMATIQUE TP** par 10 voix pour, 0 abstention, et 0 voix contre pour un montant de 542,00 € HT.

6 – SITE INTERNET

Monsieur le Maire a reçu 2 propositions.

Monsieur le Maire propose d'examiner ces deux propositions dans le détail.

VISUELLEMNT 1 670,00 € HT

AT86 3 282,90 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote l'acceptation du devis de l'entreprise VISUELLEMENT par 10 voix pour, 0 abstention, et 0 voix contre pour un montant de 1 670,00 € HT.

7- VENTE DE PEUPLIERS ET PEUPLIERS DU STADE ET MARAIS

Monsieur Le Maire propose de vendre les peupliers du Marais et du stade.

Le Conseil Municipal est d'accord pour la vente des peupliers du Marais, par contre pour le Stade, il faudra voir sur place.

Mme PIMBERT Stéphanie se propose de demander l'avis aux administrés à proximité du stade pour l'abattage des peupliers ou non.

8 – INFORMATIONS

Devis tables de l'étang : 1851 € à voir lors du prochain conseil

Pêche : Attente autorisation de la Préfecture concernant l'ouverture le 20 Juin 2020.

Prochaine réunion de conseil le 6 Juillet à 19H.

SEANCE LEVEE A 22H58

Arcay, le 8 Juin 2020
Le Maire
Alain NOE